

Mairie d'Anvin
258 rue d'Hesdin 62134 ANVIN
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 Décembre 2021

Réunion du 22 décembre 2021 à 19 heures en suite des convocations en date du 16 décembre. Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mme Bouchard N, Mme Delaleau C M Petit F, M Cayet B excusés.

Le personnel communal a été invité à 18h30 pour rencontrer les élus et recevoir son bon d'achat pour les fêtes de fin d'année. M le maire leur a adressé quelques mots de remerciement, d'encouragement et a annoncé les entretiens qu'il mènerait en début d'année.

PRESENTATION DU LOGICIEL PERISCHOOL :

M Valembois, de la société Waigeo de Bruay, est venu présenter le logiciel de gestion des services péri scolaires : restauration, garderie...

Les parents pourront réserver et payer à distance leurs prestations via une application sur leur téléphone ou sur internet. Il sera toujours possible de le faire à la mairie, en cas d'impossibilité personnelle.

Il s'agit d'un investissement à inscrire au budget 2022 qui permettra un gain de temps, un meilleur suivi des inscriptions et un respect des règles liées aux services proposés aux familles. Une redevance annuelle sera facturée en fonction de l'utilisation.

La solution proposée retient l'attention des élus. Une participation financière pourrait être demandée aux autres communes du RPC.

Un échange sur le tarif des repas et de la fourniture s'est ouvert. A réétudier lors de prochaines réunions.

DEPUIS LE DERNIER CONSEIL :

-M le maire précise que la réunion précédente (du 30 novembre) n'a pas été enregistrée comme conseil municipal, en raison d'un nombre d'élus excusés important (6 sur 15)

-L'entreprise Sater est intervenue pour visualiser la situation sous le trottoir de la rue d'Hesdin (coté pair). Leur rapport sera à approfondir et nous obligera à des travaux importants, qui peuvent avoir des conséquences sur les évacuations des habitations.

-Evolution des services postaux : A la suite de la rencontre avec des responsables de la poste, le bureau d'Anvin va évoluer en janvier 2023 vers le service « facteur-guichetier » qui se caractérise par l'ouverture partielle du bureau (matinée ou après-midi). Les élus proposent que l'ouverture du bureau se fasse en matinée du lundi au vendredi. Les horaires restent à finaliser pour permettre une meilleure fréquentation.

-Colis des aînés : plusieurs messages de remerciements sont arrivés. Un point d'amélioration est proposé : y joindre une carte ou un message de fête. Une erreur sur l'horaire de la distribution a empêché deux membres du CCAS de s'y associer.

-Estafette : des remarques sont formulées pour des photos non insérées. M le maire s'en excuse auprès de l'élue qui s'était chargée de faire le lien avec les associations.

-Calendrier : certains élus regrettent l'ancien modèle.

-Cérémonie des vœux : Annulée en raison du contexte sanitaire.

PRIORITES D'INVESTISSEMENT :

-En voirie, le cabinet Sémotec va accompagner la municipalité sur les projets d'aménagements d'entrées d'Anvin sur des différentes départementales, sur la rue d'Hesdin et sur les problèmes d'eaux sur les rues de Fleury et du cimetière.

-En bâtiments, des devis sont attendus pour les travaux de la salle des fêtes (toiture, bardage et isolation). Pour les menuiseries de la mairie, des devis sont en cours et la commission y travaille.

-D'autres projets sont en réflexion : autour d'Elsa, et en lien avec Nexity sur le terrain acquis par l'EPF pour la commune.

Le temps manquant, les autres sujets à l'ordre du jour ont été reportés à la prochaine réunion de conseil municipal.